

Octobre 1944, l'hommage de la ville de Vichy à Marc Juge, René Chabrier, Henri Moreau La mise en place d'un récit mémoriel



Marc Juge

Dès la libération de Vichy, les nouvelles autorités municipales mises en place entre le 29 août (nomination du maire Jean Barbier) et le 14 septembre (désignation de 14 conseillers municipaux) se sont préoccupées de façon prioritaire de l'image de leur ville dans l'opinion publique nationale. En effet, depuis 1940, les usages linguistiques, par facilité peut-être, mais aussi parce que tout simplement cela énonçait une évidence géographique, ont imposé les expressions « gouvernement de Vichy », « régime de Vichy ». Dès le 3 août 1940, De Gaulle évoque « *les vieillards qui se soignent à Vichy* », puis « *les gens de Vichy* » le 22, parle « *de nos ennemis et de leurs amis de Vichy* » le 25 novembre, le 11 février 1941 « *des combinaisons de Vichy* », « *de leurs collaborateurs de Vichy* » le 22 avril 1941, de « *la déshonorante équivoque de Vichy* » le 13 janvier 1942, « *des traîtres de Vichy* » le 18 avril 1942, « *des ruines honteuses du*

régime de Vichy » le 3 novembre 1943¹ ; l'on pourrait multiplier les citations de ce type. L'expression est également utilisée largement par la résistance intérieure ; un tract distribué dans la région lyonnaise à la fin de 1943 ou au début de 1944 est titré « *Contre le terrorisme vichyssois* » ; les titres intermédiaires sont : « *Les Terroristes sont à Vichy* », « *Vichy favorise les crimes des Boches* ». Au lendemain de la Libération, la sémantique accusatrice persiste et s'amplifie. Ainsi en septembre, Henri Laville un journaliste moulinois de *Valmy*, l'organe du CDL, vient à Vichy et publie un reportage en trois épisodes ; la tonalité en est sans équivoque : « *La dernière fois que je suis venu à Vichy, c'était dix jours avant sa libération. Il y avait de quoi vomir ou faire une jaunisse. Le gros fromage était en pleine putréfaction, livré à l'ultime grouillement des vers nés de sa propre substance. Régnant sur les brochets comme sur le menu fretin, sur la noblesse à francisque comme sur la roture et la valetaille, les tueurs de Darnand, à couteaux tirés avec les GMR, tenaient le haut du pavé, mitrailleuse en mains...« Vichy-Etat »; on l'a tellement dit et c'était tellement vrai, hélas! [...] Comment dire et croire Vichy« Libre »? J'ai beau faire effort, je n'arrive pas à accorder l'adjectif avec le nom »².*

Dans le climat électrique de 1944, la ville de Vichy - et les habitants comme la municipalité n'en peuvent mais - est associée au souvenir du gouvernement de l'Etat Français, aux exactions commises en son nom dans les semaines précédant la libération et, pour longtemps dans une opinion commune peu portée à la nuance, assimilée à une période noire de l'histoire nationale. L'objectif des nouvelles autorités municipales est donc d'éviter que la ville ne soit mise au ban du pays, implicitement ou explicitement. Pour cela, il faut que le récit mémoriel à construire la mette en phase avec le reste de la Nation. Or, à cette date, nous le savons, le récit dominant, même s'il ne trompe que ceux qui veulent y croire, est celui d'une France largement, sinon unanimement, résistante, du caractère usurpateur et illégitime de Vichy et d'une continuité de la République depuis 1940 au travers de la geste gaulliste, le tout dans un climat de patriotisme flamboyant. Vichy, la ville, doit donc s'insérer dans ce récit, si elle veut retrouver une place à la hauteur de ses espérances. Quitte pour cela, au plan local, comme au plan national, à prendre quelques libertés avec l'histoire. L'objectif d'une politique mémorielle n'est pas d'ordre scientifique, mais bien de nature identitaire et, en l'espèce, consolatrice et curative.

Cela commence par l'affirmation d'un soutien et d'une fidélité totale à de Gaulle. Une affiche placardée quatre jours après la nomination de Jean Barbier à la mairie se termine par un vibrant « *Vive*

¹ Ces citations proviennent de *Discours et Messages*, Plon, 1970.

² *Valmy*, 25 septembre 1944.

Vichy, Vive De Gaulle, Vive la France ». Dans l'éditorial de son premier numéro, le journal du Comité de Libération, *La Patrie* se montre tout aussi fidèle au nouveau chef du gouvernement : « nous conduirons notre pays vers le redressement sous la direction de son chef, le général de Gaulle et nous redonnerons à la France la place qu'elle doit avoir dans le monde ». Au moins provisoirement, toutes les composantes nationales et locales de la résistance se sont ralliées au panache du général et lui affirment leur fidélité. Le maire, Jean Barbier, adresse même, le 4 décembre 1944, une invitation au général de Gaulle afin qu'il se rende à Vichy³, puis un courrier à tous les ministres pour attirer leur attention sur le préjudice que subirait Vichy du fait de l'usage jugé inconsidéré de l'expression « gouvernement de Vichy ».

« *La ville de Vichy et ses habitants souffrent actuellement du discrédit immérité qui est la conséquence de la présence durant quatre années d'hommes qui représentaient un régime que la France, dans son immense majorité, a rejeté avec horreur [...] Il serait donc profondément injuste que les habitants de notre ville subissent les conséquences des monstrueuses erreurs commises par des hommes qui furent traités à leur patrie mais qui n'étaient pas de chez nous* »⁴.

L'objectif de la politique mémorielle à l'œuvre à Vichy consiste donc à tenter de faire la preuve qu'elle est gaullo-compatible, par la mise en avant d'un récit résistant qui viendrait contrebalancer l'image négative de la ville après quatre années d'Etat Français.

Cela passe en premier lieu par la célébration des « martyrs et des héros ». Héros pour leur courage devant l'ennemi, martyrs au double sens de souffrants et de témoins. Ces femmes et ces hommes témoignent que les Vichyssois n'ont pas failli dans leur ensemble. Dès le mois de septembre 1944, se succèdent des manifestations d'hommage : d'abord pour les soldats morts au cours des combats qui se sont déroulés dans l'Allier dans la phase de repli des troupes allemandes vers le Nord, notamment à Montbeugny le 5 septembre ; 22 gardes sont tués. Leur corps sont rapatriés à Vichy, où se trouvait leur cantonnement initial ; une cérémonie a lieu devant l'Opéra. Mais, si l'hommage qui leur est rendu est légitime, il n'en est pas moins ambigu et insuffisant ; en effet, la plupart de ces gardes ont servi sous Vichy et à Vichy, et pour une partie de l'opinion, ils demeurent associés, malgré leur ralliement, tardif, à la Résistance, à l'Etat Français et à sa répression. Le récit mémoriel à construire doit passer par un hommage à des résistants mieux reconnus de tous.

La cérémonie la plus significative se déroule en hommage au commissaire de police Marc Juge⁵, à René Chabrier et à Henri Moreau, tous trois membres du réseau Marco Polo. Marc Juge, né à Moulins en 1911, est entré dans la police en 1938 à la veille de la Seconde Guerre mondiale. D'abord affecté à Moulins comme secrétaire, il devient inspecteur, puis commissaire de police. En octobre 1942, il est nommé à Vichy, dont le commissariat se trouve alors au premier étage de l'hôtel de ville. Dès la fin de l'année 1942, il est en relation avec des agents du réseau Marco-Polo, dont le PC est à Villeurbanne, et qui dépend du BCRA gaulliste à Londres. L'un des responsables de ce réseau à Vichy est une commerçante, Mme Marie Chabrol. Marc Juge, utilisant sa fonction de commissaire de police, court-circuite l'action des collaborateurs en lançant contre eux des procédures relevant de délits de droit commun. Il transmet des renseignements sur les administrations et sur les personnes travaillant directement ou indirectement pour l'Allemagne. Il est entouré par Henri Moreau et son épouse ainsi que par Yvette Poucy et René Chabrier, représentant en tissus qui, sous couvert de déplacements professionnels, fait circuler les informations vers Lyon, puis Londres.

Marc Juge est arrêté le 18 janvier 1944 par le SIPO-SD dirigé à Vichy par Geissler, est détenu au siège de ce service, boulevard des Etats-Unis pendant dix jours, puis transféré à la prison de la Mal Coiffée à Moulins. Il y est torturé par des policiers allemands, notamment Essinger et Ambruster. En mars, il est transféré à Clermont-Ferrand, dans les locaux du 92e RI. Le 14 mars, il est condamné à mort par le

³ AM Vichy 4 H 98-4. Cette demande de visite à Vichy est demeurée sans réponse.

⁴ Archives municipales Vichy

⁵ Dans son ouvrage, *Auvergne et Bourbonnais, 1940-1945, Les archives parlent*, Eugène Martres consacre un long chapitre à Marc Juge et aux conditions de son arrestation ; Editions de Borée, 2004, pages 171-231. Ce travail, parfois touffu, est à ce jour, la seule étude disponible sur le sujet.

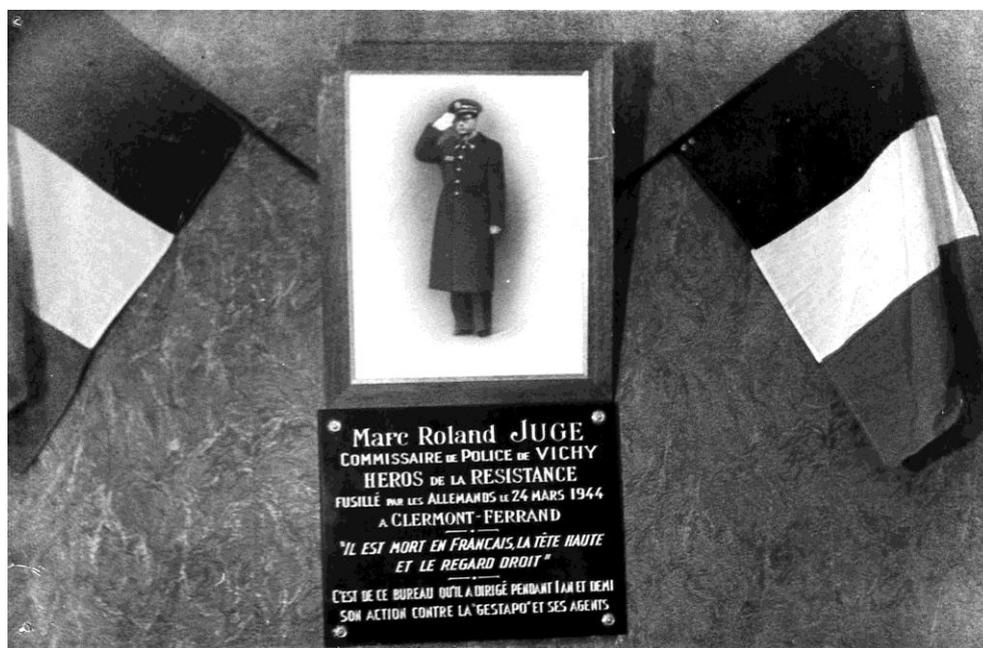
conseil de guerre allemand siégeant en cour martiale dans les locaux de la chambre de commerce de Clermont. Un attentat contre un détachement allemand à Clermont ayant provoqué la mort d'un soldat, l'occupant ordonne l'exécution de seize personnes détenues dans les prisons clermontoises, dont Marc Juge, Henri Moreau, René Chabrier, arrêtés le 23 février⁶. Ils sont exécutés le 24 mars, au stand de tir de la caserne du 92e RI.

Leurs corps sont rapatriés à Vichy puis inhumés dans un carré des résistants au cimetière de la ville le 2 octobre. Un long défilé, mené par les autorités municipales et départementales, suivies des familles, part de la galerie Napoléon, où avait eu lieu une veillée funèbre, se dirige vers l'église Saint Louis où se déroule la cérémonie religieuse. La presse a, dans les jours précédents, publié les dernières lettres de Marc Juge à ses proches, ce qui ajoute encore à l'émotion et au recueillement⁷.

Peu après, le 9 octobre, c'est le fils de Marc Juge, Jean-Paul, âgé de 10 ans, qui est désigné dans son école Paul Bert pour replacer le buste de Marianne sur son socle, avant que la première leçon ne porte sur « Les héros de la Résistance »⁸. Le symbole est sans équivoque : par son action, Marc Juge a contribué à rétablir la République, auxquels des habitants de Vichy ont donc été fidèles et à laquelle il a fait le sacrifice de sa vie.

Quelques jours plus tard, le 31 octobre, une deuxième cérémonie a lieu à l'hôtel de ville en hommage au commissaire Marc Juge, toujours en présence des autorités locales (le maire Jean Barbier) et départementales (le préfet Robert Fleury, ancien résistant à Combat). Après une prise d'armes sur le parvis, une plaque est dévoilée dans le bureau de Marc Juge. En dessous d'une photographie, elle porte l'inscription suivante : « *Marc-Roland Juge, héros de la Résistance, fusillé par les Allemands le 24 mars 1944 à Clermont-Ferrand ; Il est mort en Français, la tête haute et le regard droit. C'est de ce bureau qu'il a dirigé pendant un an et demi son action contre la « Gestapo » et ses agents* ». L'on notera que le texte inscrit sur la plaque insiste sur la qualité de Français de Marc Juge ; l'intention est, de tout évidence de faire de cet habitant de Vichy (bien que né à Moulins) un membre à part entière de la communauté nationale, dont la résistance a été la pointe la plus avancée, bien loin des images négatives accolées à la ville.

f



⁶ Yvette Poucy et Yvonne Moreau, également arrêtées le 23 février 1944, sont transférées à la Mal coiffée à Moulins, puis à Romainville et déportées à Ravensbrück, dont elles sont libérées en avril et mai 1945.

⁷ *La Patrie*, 26 septembre 1944.

⁸ *La Patrie*, 10 octobre 1944.

Pourquoi ces trois cérémonies, concernant les mêmes hommes, notamment Marc Juge, érigé en exemple de la résistance à Vichy ? Si d'autres résistants seront honorés, mais plus tardivement, dans les semaines et les mois suivants, ce sera sous la forme d'apposition de plaques commémoratives sur leur domicile (Roger Kespy, Fernand Lafaye, Abel Royal, Jean Bouteille)⁹ mais sans le caractère solennel et institutionnel de l'hommage à Marc Juge.

C'est bien entendu le résultat d'une volonté délibérée, même si parler d'instrumentalisation mémorielle serait à coup sûr excessif. L'écho donnée à la dimension émotionnelle (les lettres), au drame familial (le fils) traduisent l'intention de montrer que Vichy a eu, elle aussi, ses fusillés dont elle partage le souvenir. La ville a donc apporté sa pierre au combat commun contre l'occupant et ses agents. Mais le cas de Marc Juge permet d'aller encore plus loin ; l'évocation de sa fonction de commissaire de police montre que les fonctionnaires, municipaux ou nationaux, n'ont pas failli dans leur totalité, que l'Etat Français que Pétain revendiquait de diriger, n'était pas l'Etat de la tradition républicaine mais que celui-ci se trouvait ailleurs, à Londres certes, mais également dans ses représentants en métropole, demeurés en poste pour faire vivre la flamme de la République. Cette thématique très gaullienne¹⁰ est d'autant plus adaptée que Marc Juge, René Chabrier et Henri Moreau étaient en liaison (il n'est pas certain qu'ils en aient été formellement adhérents) avec le réseau gaulliste Marco Polo, né et développé à Villeurbanne en région lyonnaise¹¹. En lien avec Marie Chabrol, responsable de Marco Polo à Vichy, ils ont transmis des renseignements sur les agents allemands dans la capitale de l'Etat Français. Honorer un fonctionnaire de police lié à un réseau gaulliste est donc montrer que Vichy a participé au combat commun, dirigée depuis Londres par la France Libre. C'est se réinsérer dans la mémoire nationale dominante en 1944 en mettant en avant un héros, devenu martyr, c'est à dire étymologiquement un témoin.

Dans les semaines suivantes, d'autres cérémonies ont lieu. L'une des plus significatives a lieu le 11 novembre 1944. Elle est l'occasion d'un nouvel élan patriotique pour célébrer « les deux victoires » au monument aux morts, en présence des familles des victimes (sœur de Roger Kespy, famille Juge, familles Chabrier, Moreau, Bouteille). Deux discours patriotiques, prononcés par Armand Colomb pour le comité d'épuration et par Gaston Bordet pour le CLL, se concluent tous deux par un vibrant « *Vive De Gaulle* »¹². L'on notera que cette célébration reprend un schéma adopté ailleurs, célébrer en même temps les deux victoires, alors même que la seconde est encore loin d'être acquise, avec en arrière - plan, non seulement la glorification des héros, mais aussi implicitement

⁹ Fernand Lafaye devant l'école qui porte son nom le 14 décembre, Roger Kespy, 25 rue Durand, le 25 juillet 1945, Abel Royal, 36 rue de Madrid, le 18 septembre 1945, Jean Bouteille, rue du sénateur Gacon le 18 septembre 1945

¹⁰ Rhétorique qui fait implicitement référence à Sertorius de Corneille « *Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis* ».

¹¹ Le réseau Marco Polo a été créé en novembre 1941, par Pierre Sonnevile (1911-1970), officier sous-marinier qui a rejoint le général de Gaulle à Londres dès juin 1940 et deviendra commandant des Forces Navales de la France Libre. Parachuté en France à la fin de 1941, à la demande du BCRA, il gagne la région lyonnaise où il a des contacts, liés à son action dans le milieu des Eclaireurs de France. Il rencontre à Villeurbanne René Pellet (1911-1944), officier de réserve, et qui est directeur de « l'Institut Municipal des Sourds muets, Aveugles et Arriérés » à Villeurbanne. L'institut sera le premier siège du réseau qui prend le nom de Marco Polo en référence à l'histoire de la soierie lyonnaise. Marco Polo regroupe rapidement de nombreuses personnalités : Paul Guivante, qui en devient le premier dirigeant après le retour de Sonnevile à Londres, mais aussi des intellectuels, René Gosse, doyen de la faculté de Grenoble, André Helbronner, professeur de physique au collège de France, ou encore le statisticien René Carmille. S'y ajoutent des agents de liaison, dont les frères et l'épouse de René Pellet, Marguerite (1904-1945).

Dès janvier 1943, des messages parviennent à Londres. Guivante étant arrêté en juin 1943, Pellet prend la direction du réseau, qu'il étend dans l'ensemble du pays, notamment à Bordeaux, où sont organisés des sabotages de sous-marins allemands, ainsi qu'à Tours et à Vichy. Il aurait compté jusqu'à 900 agents qui ont transmis des informations capitales, notamment sur la préparation des fusées V1, et ont organisé ou préparé l'évasion de prisonniers, par exemple celle de De Lattre du fort de Montluc, évasion annulée lorsque celui-ci est transféré à Riom.

En l'absence de Pellet, appelé à Londres, le réseau est victime d'une attaque des polices allemandes le 23 novembre 1943. Marguerite Pellet est arrêtée, déportée à Ravensbrück et meurt sous les bombardements à Amstetten (Autriche) en mars 1945. René Pellet est arrêté le 30 juillet 1944 et exécuté le 23 août, quelques jours avant la libération.

Au total, 258 agents Marco Polo ont été exécutés, parmi lesquels Marc Juge, René Chabrier, et Henri Moreau, officier de réserve.

¹² *La Patrie*, 13 novembre 1944

l'évocation de la « Guerre de Trente ans » contre l'Allemagne, thème gaullien par excellence des années quarante qui passe notamment par la référence à Clémenceau.

L'hommage à Marc Juge, à René Chabrier et à Henri Moreau, est donc le point culminant des célébrations des martyrs de la résistance à Vichy. Dans les mois suivants, la stratégie mémorielle locale évolue ; elle passe moins par des cérémonies de ce type que par des proclamations dont celle votée par le conseil municipal le 20 novembre 1944 est la plus significative, puisqu'elle développe un argumentaire repris quasiment sans changement jusqu'à 2020. La mémoire de Marc Juge, quant à elle, est de moins en moins présente : la plaque apposée à l'hôtel de ville le 31 octobre 1944 a disparu, probablement lors du transfert du commissariat de police. Si un projet de réinstallation est en cours en 2021, il n'est pas encore concrétisé. Il a fallu attendre le 31 mars 1995 pour que le nom de Marc Juge soit donné à une rue de Vichy ; mais il s'agit d'une rue sans bâtiment ni habitants, une simple voie d'accès à un supermarché et la plaque ne comporte aucune indication sur l'activité résistante de Marc Juge...

M.P.